Pays de la Loire, Vendée
Maillé
Croix des Mary (la)
5 la Croix des Mary

Auberge de la Croix des Mary, actuellement maison ; 5, la Croix des Mary

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002631
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : auberge, café
Parties constituantes non étudiées : cour, jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1835, D, 846, 1781 ; 2020, OD, 1073

Historique

Active jusque dans les années 2000, l'auberge de la Croix des Mary a été créée à l'occasion de la construction des ponts dans les années 1850-1860. Il existait auparavant un petit bâtiment figuré sur le plan cadastral de 1835 et appartenant alors, comme la chaussée venant de la Pichonnière, à François Simonneau (1783-1853), également propriétaire de la Pichonnière. Ce bâtiment se situait toutefois plus au sud-est, à l'emplacement de la maison voisine actuelle. L'auberge a été construite un peu plus à l'ouest, le long de la voie reliant les deux nouveaux ponts, à la place de l'antique chaussée (comme le montre le plan cadastral rénové vers 1950), et donc sans bâtiment préexistant.
Le bâtiment semble avoir été édifié en 1856, selon le cadastre, pour le compte de François Simonneau (1817-1880), de la Pichonnière. Il apparaît en tout cas sur un plan des lieux établi en 1857, du moins pour sa partie sud (il a été agrandi vers le nord par la suite), puis sur un autre plan en 1863. Il est alors question d'y établir le logement du préposé au pont mobile et au péage des ponts de la Croix des Marie en cours de construction. Dans son projet présenté le 14 mars 1857 pour la construction des ponts, l'entrepreneur Egysthe Lebreton prévoit l'édification de ce logement entre les deux ponts, une idée alors écartée. En février 1862, Eugène Léopold Crevet, nouvel entrepreneur de chantier, relance le projet de logement, préconisant cette fois de le construire sur la rive droite du canal de dérivation (actuel 3, la Croix des Mary), tandis que François Simonneau propose plutôt de mettre à disposition le bâtiment qu'il possède sur l'îlot. En 1866, l'Etat décide finalement d'établir le logement dans une autre maison, appartenant aux héritiers Girard.
Entre temps, le bâtiment Simonneau situé sur l'îlot semble bel et bien accueillir une auberge. Au recensement de 1861, François Gouvrit (1816-1867), époux de Marie Marolleau, est aubergiste à la Croix des Mary, métier qu'exerce en 1886 Henri Gaudin (1856-1944), époux de Modeste Richard, puis en 1896 Théodore Fillonneau et Lucile Audouit (qui s'établiront ensuite à Taugon, 3 rue du Marais), et, en 1901, Jules Bordet (1868-1955) et Yvonne Magné son épouse. Jules Bordet n'est plus qualifié que de charretier en 1906. En 1926, Louise Alard, épouse de Gustave Drillaud, est cabaretière à la Croix des Mary, puis Marie Gazeau en 1936. Restauré (et en partie remanié) en 1960, l'auberge devenue café a alors été tenue par M. et Mme Grolleau. Dans les années 1990-2000, elle a pris le nom d'Auberge du Vieux batelier, avant de cesser ses activités.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle
Dates :

Description

L'ancienne auberge est située sur l'îlot desservi par les deux ponts de la Croix des Mary, en alignement sur la voie qui traverse les ponts. Sa façade sur la rue, au nord-ouest, présente trois travées d'ouvertures, avec appuis saillants. Le débordement de toit et l'élévation sud, côté rivière, résultent en grande partie des remaniements des années 1960. Le bâtiment comprend un sous-sol, accessible par un escalier en pierre. A l'origine, comme le montre une carte postale vers 1920, il comprenait aussi un étage et un comble à surcroît.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit
Matériau(x) de couverture : tuile creuse
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 1 étage carré
Couvrements :
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD79 ; 3 S 493. 1853-1884 : construction des ponts de la Croix des Marie.**
  Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 493. **1853-1884 : construction des ponts de la Croix des Marie.**

- **AD85 ; 6 M 215. 1820-1936 : recensements de population de la commune de Maillé.**
  Archives départementales de la Vendée ; 6 M 215. **1820-1936 : recensements de population de la commune de Maillé.**

- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 1460 à 1465, 3578, 3579 (complétés par les registres conservés en mairie). **1836-1914 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Maillé.**

Documents figurés

- **Plan cadastral de Maillé, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 132 ; complété par l'exemplaire conservé en mairie).

- **AD85 ; 1741 W 132. Plan cadastral rénové de Maillé, vers 1950.**
  Plan cadastral rénové de Maillé, vers 1950. (Archives départementales de la Vendée ; 1741 W 132).

Illustrations

La maison (parcelle 1780) et la chaussée (parcelle 1781) sur le plan cadastral de 1835. Phot. Yannis (reproduction) Suire IVR52_20218500077NUCA

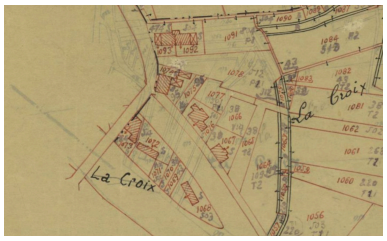

Extrait du plan cadastral rénové vers 1950. Phot. Yannis (reproduction) Suire IVR52_20218500763NUCA

Projet de logement pour le préposé au pont et au péage, par Egysthe Lebreton, 14 mars 1857. Phot. Yannis (reproduction) Suire

IVR52_20218501494NUCA

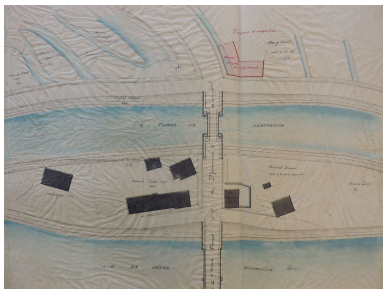

Plan des lieux pour le projet de construction d'un logement pour le préposé au pont et au péage, par Brésillac, 28 mars 1863.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501495NUCA

L'auberge, à droite, sur une carte postale vers 1920.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501318NUCA

L'ancienne auberge, près du pont, vue depuis le sud.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500740NUCA

L'ancienne auberge vue depuis le sud.
Phot. Gilles Beauvarlet
IVR54_20168506289NUCA

L'ancienne auberge vue depuis le sud-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500736NUCA

L'ancienne auberge vue depuis le nord.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500731NUCA

Escalier au sous-sol de l'auberge.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500734NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Maillé : présentation de la commune (IA85002444) Pays de la Loire, Vendée, Maillé
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

La maison (parcelle 1780) et la chaussée (parcelle 1781) sur le plan cadastral de 1835.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de Maillé, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 132 ; complété par l'exemplaire conservé en mairie).

IVR52_20218500077NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés

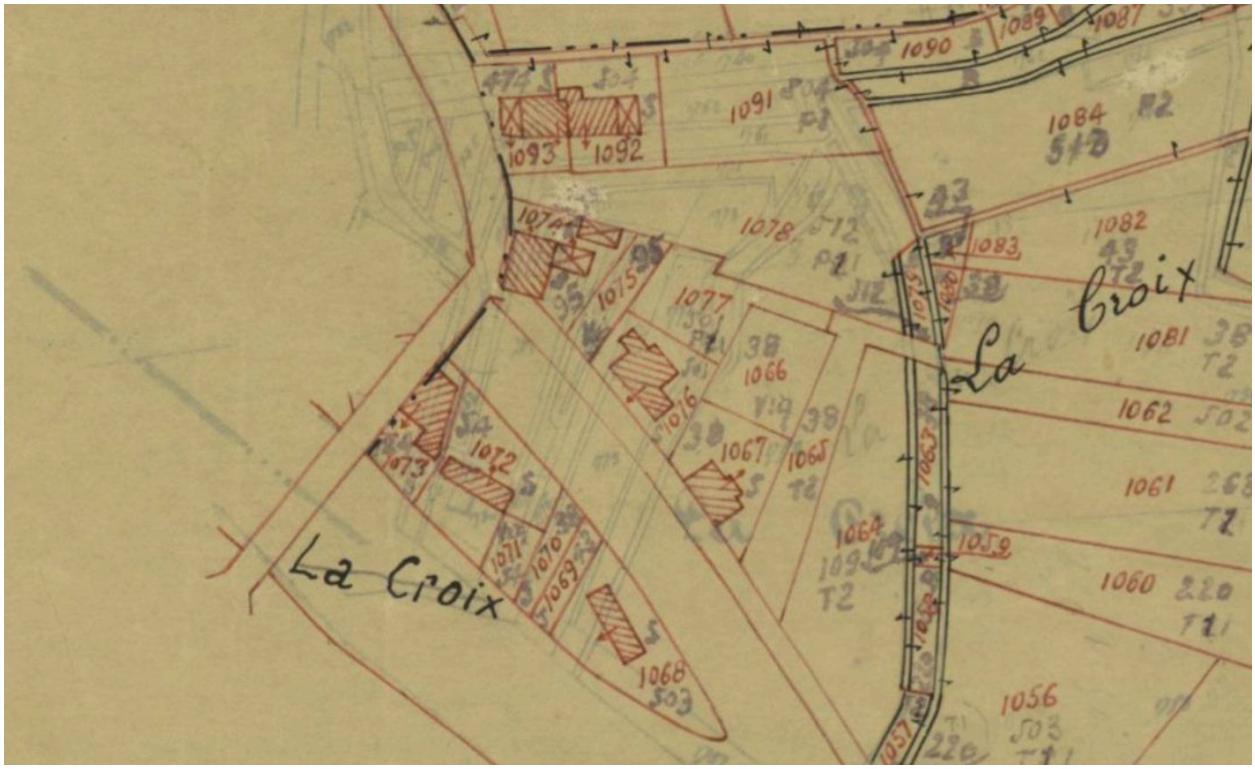

Extrait du plan cadastral rénové vers 1950.

Référence du document reproduit :

- **AD85 ; 1741 W 132. Plan cadastral rénové de Maillé, vers 1950.**
  Plan cadastral rénové de Maillé, vers 1950. (Archives départementales de la Vendée ; 1741 W 132).

IVR52_20218500763NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés

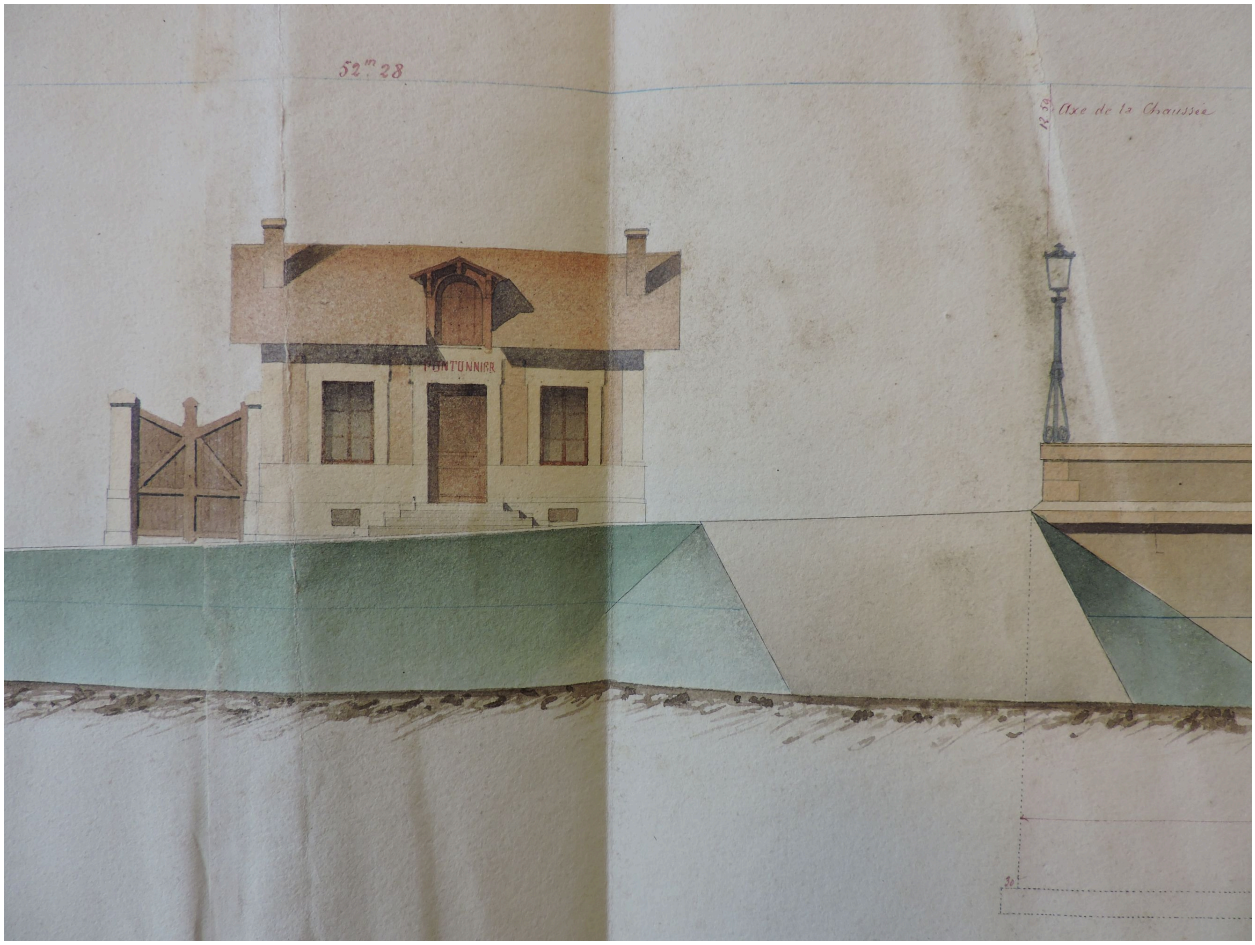

Projet de logement pour le préposé au pont et au péage, par Egysthe Lebreton, 14 mars 1857.

Référence du document reproduit :

- **AD79 ; 3 S 493. 1853-1884 : construction des ponts de la Croix des Marie.**
  Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 493. **1853-1884 : construction des ponts de la Croix des Marie.**

IVR52_20218501494NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres
communication libre, reproduction soumise à autorisation

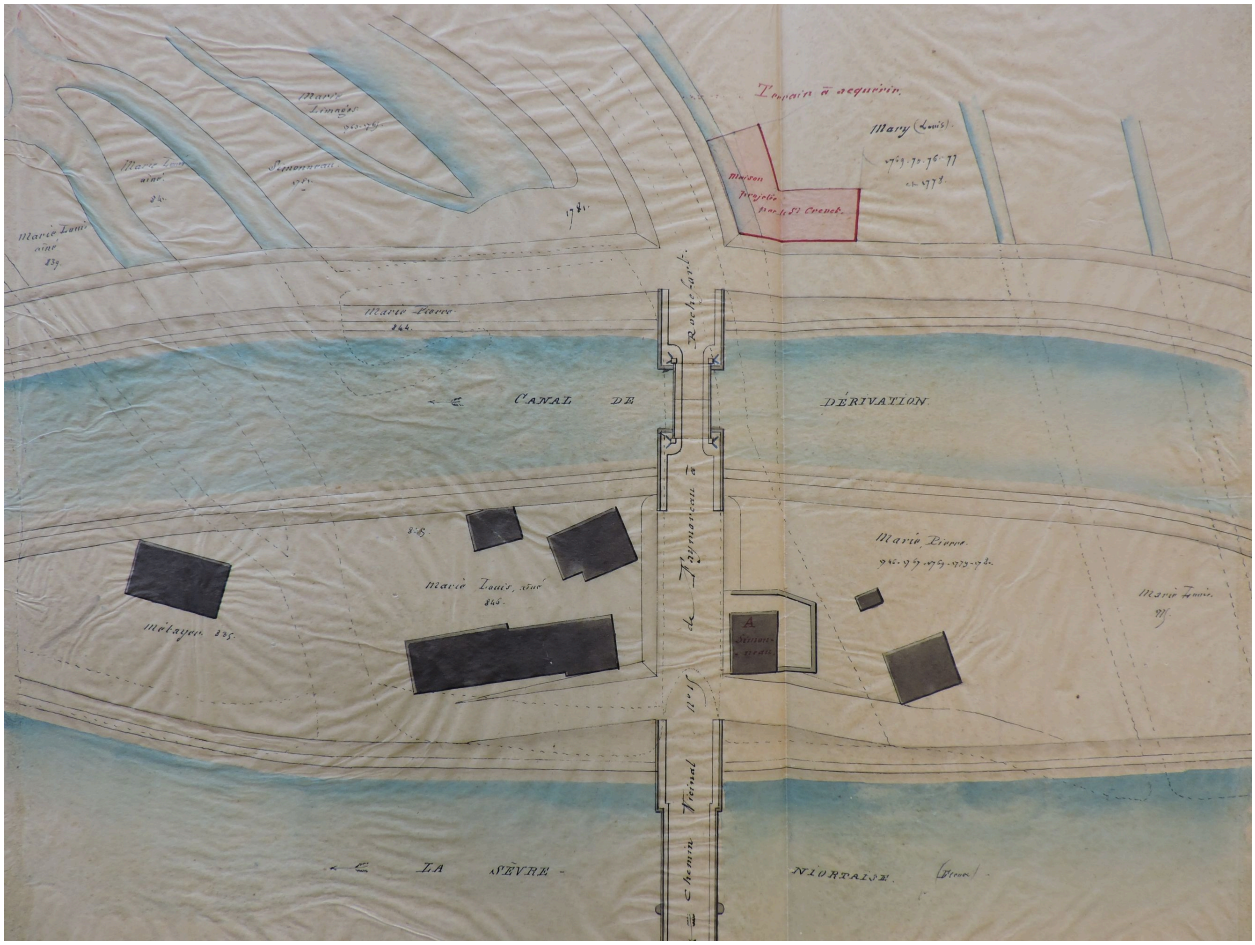

Plan des lieux pour le projet de construction d'un logement pour le préposé au pont et au péage, par Brésillac, 28 mars 1863.

Référence du document reproduit :

- **AD79 ; 3 S 493. 1853-1884 : construction des ponts de la Croix des Marie.**
  Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 493. **1853-1884 : construction des ponts de la Croix des Marie.**

IVR52_20218501495NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'auberge, à droite, sur une carte postale vers 1920.

IVR52_20218501318NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Centre de documentation du Parc du Marais poitevin
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'ancienne auberge, près du pont, vue depuis le sud.

IVR52_20218500740NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'ancienne auberge vue depuis le sud.

IVR54_20168506289NUCA
Auteur de l'illustration : Gilles Beauvarlet
Date de prise de vue : 2016
(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'ancienne auberge vue depuis le sud-ouest.

IVR52_20218500736NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'ancienne auberge vue depuis le nord.

IVR52_20218500731NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Escalier au sous-sol de l'auberge.

IVR52_20218500734NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation